



Travailler à se rendre malade, c'est terminé.

131 000 RAISONS
D'UNIR NOS FORCES

Retraite

**Demandes
intersectorielles**

Le régime de retraite est la pierre angulaire de nos conditions de travail et le RREGOP est financé à parts égales entre les salarié·e·s et le gouvernement du Québec.

Contexte

Les femmes :

- sont deux fois plus nombreuses (24,3 %) que les hommes (13 %) à occuper un emploi à temps partiel
- obtiennent, à la retraite, un revenu moyen inférieur de 33 % à celui des hommes

Les salarié·e·s de la santé et des services sociaux :

- gagnent en moyenne 28 000 \$ par année
- prennent leur retraite à 59,6 ans, après 29 ans de service

Puisqu'une grande partie du salaire des membres de la FIQ et de l'APSS provient de primes et de suppléments qui ne sont pas admissibles au RREGOP, leur niveau de vie baisse grandement à la retraite. L'alliance APTS-FIQ a des propositions pour attirer et retenir le personnel dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Objectif de l'Alliance :

Minimiser le coût d'une retraite anticipée en faisant passer la réduction actuarielle du 6 % à 5 % pour permettre notamment d'améliorer le sort des femmes.

Demande de l'employeur

Abroger la clause permettant à la personne salariée de maintenir sa participation à son régime de retraite pendant un congé sans solde de plus de 30 jours ou un congé partiel sans solde de plus de 20 % d'un poste à temps complet.